



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

qualité

Question écrite n° 118050

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'ensemble des sources susceptibles de contribuer aux rejets des médicaments dans l'environnement, la présence de médicaments dans le cycle de l'eau résultant de la faible dégradation de ces substances dans les stations de traitement des eaux usées. Parmi les substances pharmaceutiques détectées, on évoque des substances antiépileptiques (carbamazépine), d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (diclofénac, ibuprofène et kétoprofène), d'antibiotiques (sulfaméthoxazole)... Les hautes concentrations, tout en restant en-dessous des seuils présentant des effets toxiques pour l'homme, peuvent avoir une influence négative sur les écosystèmes aquatiques. Il lui demande si ces substances sont normalement éliminées par les techniques de traitement employées dans la potabilisation des eaux de surface et s'il existe un moyen plus efficace pour lutter contre la présence de médicaments dans le cycle de l'eau.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118050

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 9981

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)